

CRÉER OU REPRENDRE

AVEC LA CCI DE CORSE

Vous avez un projet de création ou de reprise d'entreprise ? Les conseillers de la CCI de Corse vous accompagnent à chaque étape de votre projet, jusqu'au lancement de l'activité !

Chambre de Commerce
et d'Industrie
de Corse

SOLUCCIO
Création-Reprise-Transmission

LA CCI VOUS ACCOMPAGNE DANS VOS DÉMARCHES

ENTRETIEN CONSEIL

Votre conseiller Entreprendre référent, connaisseur du tissu économique et institutionnel local, vous guide de A à Z dans la construction de votre projet :

- › Stratégie
- › Étude de marché
- › Plan Marketing
- › Prévisionnel financier
- › Statut juridique
- › Choix fiscaux et sociaux

CONSTRUIRE SON BUSINESS PLAN

Grâce à l'outil de business plan de la CCI de Corse, formalisez votre projet au travers d'un document professionnel et accédez aux financements adaptés !

ACCOMPAGNEMENT COLLECTIF

Tout au long de l'année, la CCI de Corse organise des actions collectives pour vous accompagner dans la réussite de vos projets : ateliers thématiques, journées d'informations, opérations de sensibilisation, etc.

L'ESPACE ENTREPRENDRE

ATELIER 3 HEURES POUR CRÉER MON ENTREPRISE

Une fois par mois, la CCI de Corse vous propose un atelier découverte de l'entrepreneuriat : les étapes clés, les différents statuts juridiques, etc.

FORMATION 5 JOURS POUR ENTREPRENDRE

En 5 jours, découvrez les outils essentiels à votre réussite et maîtrisez les compétences-clés pour préparer votre projet de création d'entreprise.

SALON IMPRESA

Tous les ans, la CCI de Corse réunit l'ensemble des acteurs de l'entrepreneuriat (financeurs, institutionnels, experts, etc.) à l'occasion du salon *Impresa*.

PERMANENCE JURIDIQUE

Une fois par mois, venez rencontrer et poser vos questions un **avocat** lors d'un rendez-vous **confidentiel** et pris en charge par la CCI de Corse.

PERMANENCE COMPTABLE

Une fois par mois, venez rencontrer et poser vos questions un **expert-comptable** lors d'un rendez-vous **confidentiel** et pris en charge par la CCI de Corse.

PERMANENCE RESSOURCES HUMAINES

Une fois par mois, venez rencontrer et poser vos questions un **expert en ressources humaines** lors d'un rendez-vous **confidentiel** et pris en charge par la CCI de Corse.

CORSE-DU-SUD (2A)

Olivier BERNARDINI
Marie Paule PERETTI

✉ appuiconseil@sudcorse.cci.fr

📞 04 95 51 55 55

HAUTE-CORSE (2B)

Conseiller HC

✉ sae@ccihc.fr

📞 04 95 54 44 75

Vous souhaitez **créer**, **développer** ou **transmettre** votre entreprise ? Votre activité rencontre des difficultés ? La Chambre de Commerce et d'Industrie de Corse vous accompagne à chaque étape de votre projet.

Contactez votre CCI pour être accompagné dans vos démarches